

Rieux Volvestre

WWW.MAIRIE-RIEUX-VOLVESTRE.FR

*L'info
des Rivois*



Danse contemporaine à l'Espace 13bis : salut final du Foyer des jeunes et de l'ESAT, partenaires de la Compagnie Samuel Mathieu au festival Neufneuf.

ÉDITO

Cette édition du bulletin municipal clôture l'année 2017, une année difficile pour les collectivités et en particulier pour notre commune : diminution du nombre de contrats aidés qui intervenaient dans le secteur enfance-jeunesse, incertitude quant aux dotations de l'État alors même que les dépenses obligatoires progressent en particulier en terme réglementaire. Mais cette année 2017 a été également placée sous le signe de l'implication et de l'engagement citoyens : bien sûr tout d'abord les plus de 150 bénévoles qui font vivre les 44 associations sportives, culturelles, de loisirs – dont deux récentes – et aussi de nouvelles initiatives qui ont également vu le jour. Ainsi une structure de soutien à la parentalité dans les anciens locaux de la crèche, un dynamique Conseil municipal des jeunes qui fourmille de projets, des petits-déjeuners citoyens le samedi matin... Un format convivial où chacun, chacune peut prendre la parole et proposer des améliorations à notre vie quotidienne et favoriser ainsi le vivre ensemble.

Le prochain numéro sera un numéro spécial « Travaux » : parvis de la cathédrale, deuxième tranche du pont Lajous, mise en place d'horloges astronomiques pour favoriser les économies d'énergie, nouveaux appartements communaux, nouveaux bureaux et locaux, amélioration des infrastructures sportives et d'autres projets 2018-2019 importants aussi pour le développement de notre commune.

Une belle année 2018 à vous et à celles et ceux qui vous sont chers.
Votre maire, Maryse Vezat

« Vous savez, malgré un destin difficile, je suis, je reste toujours optimiste. La Vie m'a appris qu'avec le temps, le progrès l'emporte toujours. C'est long, c'est lent, mais en définitive, je fais confiance »
Simone Veil 1927-2017 (Libération, 1995)

VŒUX 2018
vendredi 12 janvier à 19 h

2018

Vous êtes cordialement invités à la présentation des vœux par Maryse Vezat, maire de Rieux-Volvestre, et le conseil municipal à l'espace 13 bis, place du Préau.



GOÛTER DES AÎNÉS
Samedi 27 janvier à 15h, salle du Plan d'eau.

CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE EN LIGNE



N'allez plus à la préfecture ! Les démarches pour obtenir ces documents s'effectuent désormais sur la toile. Il faut au préalable créer un compte sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr> Les papiers sont envoyés par voie postale en moins de quinze jours. **Deux postes informatiques sont en accès libre à la bibliothèque. En cas de problème, contactez l'accueil de la mairie au 05 61 98 46 46, ou prenez rendez-vous avec le policier municipal.**



Bienvenue au policier municipal

Joan Berardo est policier municipal sur la commune depuis septembre.

Le policier municipal a pour mission d'exécuter les tâches que lui confie le maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre public. Ses missions s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Berardo.

Une journée de sécurité intérieure

Une journée de sensibilisation a eu lieu le 6 octobre place du Préau dans le cadre des Journées de la sécurité intérieure sur la thématique des « gestes qui sauvent ».

Les ateliers présentés par les sapeurs pompiers et M. Berardo, policier municipal, ont vu la participation d'une majorité des élèves de l'école élémentaire, des élèves de l'école maternelle, de parents, d'habitants de la commune. Les agents des services administratifs de la mairie sont également venus à tour de rôle rafraîchir leurs connaissances.



www.mairie-rioux-volvestre.fr

Bulletin municipal édité par la commune de Rieux-Volvestre, Hôtel de Ville, 7, place Monseigneur-de-Lastic, 31310 Rieux-Volvestre. Tél. : 05 61 98 46 46.

Directrice de la publication : Maryse Vezat.

Ont collaboré à ce numéro : l'équipe municipale, le service Enfance et Jeunesse, la bibliothèque, des associations.

Conception et réalisation : In extenso, 31310 Canens, 05 61 90 29 15.




BIENVENUE À...

- **Les mondes de Béatrice**
Bar à jus et chambres d'hôtes.
5, place de l'Esplanade.
06 22 20 67 54
lesmondesdebeatrice@gmail.com
- **Bati-Volvestre.**
Samir multi-service
Neuf, rénovation. Charpente, couverture. Ossature bois. Petite maçonnerie.
40, route de la Morère.
06 37 48 47 82
snsghr@gmail.com
- **L. Troc**
Dépôt-vente prêt-à-porter de marques. Accessoires de mode. Femmes, hommes, juniors (14-18 ans).
38 bis, rue de la Bastide.
09 87 32 78 05
- **SCAI Système**
Intrusion vidéo courant faible. Études et conseils.
Laurent Doumerg, responsable développement commercial
11, place de l'Esplanade.
06 45 88 92 81
laurent.doumerg@scai-systeme.fr
- **Espace 65**
Brocante
9, rue d'Auriac

À LA MAISON DE SANTÉ

- **Nathalie CORBLIN**
Infirmière D.E.
06 87 16 30 44
- **Anne-Laure RAMOLET**
Orthophoniste D.E.
07 55 62 32 93
- **Dr Valentin ESCHENBRENNER**
Chirurgien-dentiste
Conventionné secteur 1
05 61 87 92 62
www.doctolib.fr
- **Vincent SANTA CRUZ**
Masseur-kinésithérapeute D.E.
05 61 87 16 43

Réglementation d'urbanisme

Les autorisations à demander

Sont concernés :

- Les constructions nouvelles (y compris les annexes des habitations telles qu'abris de jardin, garages, piscines).
- Les extensions de constructions, les ravalements de façades, changements de menuiseries, etc. qui doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme ou d'un permis de construire.
- Les travaux réalisés sans autorisation ou non conformes à l'autorisation d'urbanisme délivrée (permis de construire, déclaration préalable) qui constituent une infraction au Code de l'urbanisme.



Les infractions peuvent faire l'objet d'une procédure à l'encontre du contrevenant et il pourra être appliqué des sanctions judiciaires et fiscales au titre de l'article L 480-4 du Code de l'urbanisme.

Renseignez-vous auprès du service urbanisme de la mairie sur les formalités à accomplir avant de réaliser des travaux.

Périmètre de protection des monuments historiques

Suite à la venue de l'architecte des bâtiments de France qui a constaté un non-respect de la réglementation en vigueur relative aux travaux réalisés à proximité de la cathédrale (voir plan sur www.mairie-rieux-volvestre.fr/vivre à Rieux-Volvestre/urbanisme).

Voici un extrait du courrier adressé à M^{me} le Maire à qui il est demandé de faire respecter la réglementation en faisant procéder aux régularisations.

« J'ai constaté que quelques propriétaires avaient réalisé des travaux en façade sans autorisation et ce dans les abords protégés de la cathédrale et d'autres monuments historiques. Je vous demande de faire respecter la réglementation imposant une autorisation préalable pour tous les travaux affectant l'aspect des immeubles dans les abords des Monuments historiques. En particulier, la pose de volets roulants blancs doit être interdite dans le village. »

Permanence du service urbanisme

Le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 (possibilité de vous recevoir sur rendez-vous si vous n'êtes pas disponible le jeudi)
La permanence téléphonique est assurée les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Tél. : 05 61 98 46 45
Courriel : urbanismemairierieux@orange.fr
Rendez-vous sur le site de la commune www.mairie-rieux-volvestre.fr/
> Onglet : vivre à Rieux-Volvestre/urbanisme



Photo Michel Barbero.

> Accessibilité à l'ancienne gendarmerie.

L'ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS : UN ENJEU ESSENTIEL POUR NOTRE SOCIÉTÉ

La loi de 2005 dite « loi handicap » stipule la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public. La commune de Rieux-Volvestre s'est engagée dans cette démarche au travers de la signature d'un agenda

d'accessibilité. Ce document prévoit sur une période de 9 ans à compter de 2017 la mise en accessibilité de bâtiments communaux. Cette année les travaux ont concerné la Poste, la salle du plan d'eau, l'ancienne gendarmerie, la maison « Cazarré ».

Révision du PLU de la commune

L'étude est toujours en cours, l'arrêt du PLU est programmé fin 2017 et sera suivi d'une enquête publique courant 1^{er} semestre 2018.

Lors de la réunion du 4 juillet 2017, le dossier de révision (zonage, règlement écrit, OAP...) a été présenté aux personnes publiques associées.

Troisième petit-déjeuner citoyen, un succès grandissant.

C'est à la bibliothèque municipale, le 18 novembre, qu'a eu lieu le troisième petit-déjeuner citoyen.

Un des ateliers parmi les trois proposés a été mené autour de l'organisation d'un Noël partagé. Les fêtes de fin d'année sont souvent un moment où les personnes seules se sentent encore plus isolées. Un groupe s'est constitué pour organiser un repas partagé le 25 décembre... ouvert à tous sans inscription préalable afin que cette journée puisse être pour chacun un moment de fête. Une rencontre s'est tenue le 17 décembre afin d'organiser ensemble ce Noël partagé.



> On fait connaissance avant d'organiser les ateliers.

Toutes les personnes désireuses de participer sont les bienvenues et sont priées de se manifester à l'accueil de la mairie : 05 61 98 46 46.

4^e PETIT-DÉJEUNER CITOYEN

Samedi 20 janvier à 9 h à la bibliothèque. Ouvert à tous sans inscription préalable.



> Les bénévoles au travail.

Bulle d'air

La commission enfance et jeunesse a décidé de mener une réflexion autour de la parentalité suite à des échanges avec certaines familles. Un questionnaire a été élaboré et distribué à chaque famille ayant au moins un enfant de 0 à 18 ans. Les retours de ce sondage ont été plus que satisfaisants : plus de la moitié des personnes a répondu.

Il ressort des résultats de ce sondage une envie et un besoin des parents d'échanger sur leurs expériences. Pour inscrire dans le temps cette volonté commune, une association est née : « La Bulle d'air ».

Laëticia Cassaigne en sa qualité de présidente, Adeline Teisserenc, vice-présidente, Amandine Fréchou, secrétaire et Céline Abba, trésorière ont rapidement investi les lieux mis à disposition par la commune (local de l'ancienne crèche) et ont commencé des travaux d'embellissement des locaux avec le renfort des citoyens, pour une ouverture début 2018. Le projet est de faire de ce lieu un espace de rencontres pour les familles.

Nous souhaitons une longue et belle vie à la Bulle d'air.



UNE INITIATIVE CITOYENNE :
GRAINES SEMÉES LE LONG
DES MURS À LA PLACE
DES HERBES SPONTANÉES...



> Le jeune maire, entouré des jeunes conseillers municipaux.

Photo Bénédicte Cros.

Conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal voulait connaître les avis des jeunes. Depuis le 8 juin 2017, nous sommes 23 enfants à avoir été élus par les autres élèves.

« Nous nous sommes présentés pour améliorer et participer à la vie de la commune, exprimer nos avis, expliquer nos idées, mieux vivre ensemble, donc avoir un impact sur la vie du village.

Nous avons commencé par faire deux commissions pour travailler sur deux de nos projets : la création d'une brigade pour aider les enfants en difficulté à l'école élémentaire et au collège et la création d'un city-parc.

Nous tenons à remercier les enseignantes pour leur travail, la mairie

pour son aide et Nelly qui nous ont accompagnés tout au long de notre campagne électorale. Nous vous précisons que les conseils municipaux

des jeunes sont ouverts au public, les dates seront affichées sur les panneaux des écoles et de la mairie. »

ÉLUS TITULAIRES

Marine ALBERT
Loann BARRERAS
Alice BAUWENS-HONORÉ
Cristobal BECERRA
Paolo CASAGRANDE (mairie)
Marius CASSAIGNE
Kylian CONDIS
Lilou COURBEY
Lucie ELETA-CAPDEVILLE
Luca GAETAN
Alexis GARREAU
Maëla GUILLAUME (1^{re} adjointe)
Amélie GUILLET

Mélanie HAVET
Kylian HYJAZI
Margarida MARTINS
Mathis PAGNIEZ
Shana PILON

ÉLUS SUPPLÉANTS

Lilou BOLTANA
Roma CARRARO
Paul CHAVY
Nuno DA SILVA
Chloé TEYCHENNE

Créativité et échanges au programme de Tom Pouce

Ouvert les mercredis après-midi de 12 h à 18 h 30 et durant les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30, Tom Pouce accueille les enfants de 3 à 11 ans scolarisés à Rieux.

Tom Pouce participe à diverses animations proposées sur la commune : Octobre Rose, le Téléthon, le marché de Noël, Carnaval... L'implication et la participation des enfants à la vie du village sont les objectifs principaux de la structure et de la municipalité. L'équipe d'animation a choisi cette année d'aller à « la découverte des arts et de la culture ». Créativité et découverte sont au programme !

Les vacances d'octobre, autour de la musique et de la danse, ont ouvert le thème : éveil musical pour les plus petits, réalisation d'une comédie musicale autour des danses et percussions africaines pour les moyens, et découverte de la Capoeira (danse afro-brésilienne) avec un stage de trois

demi-journées encadré par un intervenant pour les plus grands.

L'architecture, les arts du spectacle et de la scène, les arts plastiques, l'image et la photo seront abordés sur les prochaines périodes de vacances scolaires. On vous attend nombreux pour découvrir et participer au programme de l'année !

VIVONS ENSEMBLE À TOM POUCE !

Différentes rencontres, échanges et ateliers visent à favoriser le vivre ensemble, objectif majeur de la structure.

Dans la continuité des rencontres entamées l'année dernière, l'équipe d'animation et le personnel de la Halte

répét du Volvestre ont voulu renouveler les échanges entre les publics accueillis.

Lors des dernières vacances, les enfants du groupe 8 à 11 ans ont pu passer un après-midi avec les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, accueillis deux fois par semaine dans les locaux du SSIAD. Un atelier cuisine pour la préparation du goûter commun et quelques pas de danse ont ravi enfants et aînés.

Ces rencontres très appréciées de tous sont complétées par d'autres actions qui visent aussi à créer du lien entre différents publics. C'est le cas des rencontres intergénérationnelles à l'Orée du Bois.

L'équipe d'animation attend tous ceux qui souhaitent partager, découvrir, créer et tous les autres.

Centre de loisirs : 05 61 87 58 70.
alshtompouce.rieux.31@hotmail.fr



Les 3/5 ans se préparent à la fête d'Halloween.



> Les jeunes sur scène au festival des Théâtrales le 4 août.

Photo Pierre Rieu.

Une saison au foyer des jeunes

Depuis l'an dernier, le foyer des jeunes s'inscrit dans le dispositif Chantier Ville Vie Vacances en partenariat avec l'Etat, le conseil départemental et la CAF. Ces chantiers doivent répondre à une situation éducative et aboutir à

la réalisation « d'une utilité sociale au profit de tiers ». Ainsi cet été, les jeunes sont intervenus à l'Épicerie solidaire. Ils ont embelli l'extérieur, proposé une décoration du lieu, participé à un atelier cuisine avec les bénéficiaires et fait une collecte alimentaire à l'épicerie 8 à Huit.

Par ailleurs, tout au long de l'année s'est poursuivi l'atelier théâtre sous la direction de Gilles Lacoste, comédien et metteur en scène, et de Gwendolina, directrice du service jeunesse. A l'issue de cet atelier, les jeunes se sont produits au festival des Théâtrales au

parc des Demoiselles dans des décors conçus et réalisés par Susana Martins.

Dans le domaine artistique encore, certains ados ont souhaité participer à l'atelier de danse contemporaine en novembre. Dans le cadre du festival Neufneuf, à l'invitation de la compagnie Samuel Mathieu, Aëla, chorégraphe de la compagnie Lucane, a pris en charge l'animation de cet atelier de danse. Il a donné lieu à une représentation publique, à l'espace 13 bis, dans un spectacle réunissant des jeunes du foyer et des usagers de l'ESAT Le Ruisselet (*photo de couverture*). On a pu voir à cette occasion le plaisir d'une rencontre entre jeunes dans la découverte de la danse contemporaine.

Etre au foyer des jeunes, c'est aussi se retrouver tout au long de l'année pour des activités, des ateliers, la veillée du vendredi... C'est aussi partir en séjour d'été, cette année à Saint-Jean-de-Luz pour y découvrir les traditions du Pays Basque.

Foyer des jeunes, salle polyvalente

05 61 87 08 58

06 13 14 24 19



> Activité du camp d'été.

Des plantations locales : une solution pour le zéro phyto

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé dite loi « Zéro phyto » interdit l'utilisation des produits phytosanitaires aux collectivités.

Préservier la ressource en eau et la qualité du paysage communal ainsi qu'améliorer la biodiversité font partie des objectifs prioritaires du plan zéro phyto.

À partir du 1^{er} janvier 2019, l'interdiction d'utiliser des produits chimiques sera étendue aux particuliers. En tant que jardinier amateur, vous pouvez dès à présent préparer votre jardin à cette échéance tout en soutenant les actions de votre commune en faveur de la biodiversité. En effet, tout un chacun a son rôle à jouer dans la préservation de notre environnement!

La plantation de haies champêtres a une influence forte sur l'équilibre du

jardin. Elles contribuent à mettre en place un écosystème en favorisant la création d'un microclimat (modération des températures et protection contre le vent) et en apportant abris et nourriture pour la faune locale et donc les auxiliaires du jardin : oiseaux, petits mammifères, insectes et pollinisateurs. Elles constituent également une bonne ressource en bois afin de produire, entre autres, votre propre paillage en broyant vos résidus de taille. Ces éléments constitueront une très bonne base pour un jardin sans pesticides!

Dans le cadre du programme de plantation, l'association Arbres et Paysages d'Autan vous apportera

des conseils sur le choix d'essences de pays adaptées à votre terrain et rustiques (moins sujettes aux maladies et très peu gourmandes en eau), des conseils techniques pour la plantation et le suivi de vos plantations pendant deux ans. Les plants qui n'auront pas repris la première année seront remplacés. Des conseils sur le paillage biodégradable permettront à la fois d'économiser l'eau, d'améliorer les sols et ainsi d'avoir des végétaux en meilleure santé tout en limitant la pousse des herbes spontanées et donc l'entretien.



Contact :

Arbres et Paysages d'Autan

20, route de Ticaille,

31450 Ayguesvives

Tél. : 05 34 66 42 13

Courriel : apa31@free.fr

COLLECTE DE MIEL PAR LES ENFANTS DE LA COMMUNE



Photo Patrick Chagné.

La mairie a souhaité installer des ruches sur des espaces publics et a fait appel à un apiculteur local. En mai dernier, deux ruches ont été placées dans le quartier de Brunis, à proximité du bac de rétention. Endroit idéal, clôturé, proche des ressources : parc, vergers, jardins, points d'eau où les abeilles se désaltèrent, ce qui est nécessaire à leur bon développement. En octobre, les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont été invités à venir récolter le miel de ces ruches. Quelques parents et des enfants les accompagnaient. Protégés par les vareuses, les enfants ont récupéré les cadres sous la supervision de Christophe Subra, apiculteur. C'est avec beaucoup d'intérêt qu'ils ont procédé à cette opération qui leur a ainsi donné l'occasion d'apprendre sur le terrain comment se fait le miel. Opération pédagogique et écologique... Une fois dans le laboratoire, ils ont désoperculé les alvéoles pour que les cadres placés dans la centrifugeuse puissent libérer le nectar. Ces apiculteurs « en herbe » ont ainsi participé à la confection des premiers pots de miel. Il y en aura d'autres...

> On collecte le miel dans les ruches de la commune.

L'ESAT Foyer Samsah le Ruisselet a organisé sa traditionnelle « fête de l'été » le 21 juillet 2017. L'établissement a choisi cette année de partager ce moment festif et convivial au Plan d'eau de Rieux-Volvestre, et a ainsi profité d'un cadre très agréable où les activités ont pu être variées.



> Fête de l'été sur le plan d'eau de Rieux.

Fête de l'été 2017 au Ruisselet

Au programme : jeux de société, pétanque, activités aquatiques (canoë et voile) encadrées par le club de voile de Rieux, apéritif, rétroprojection de diapositives et de photos, puis repas gourmand, et enfin soirée dansante.

Des établissements partenaires ont participé aux activités de l'après-midi, à savoir l'EHPAD « L'Orée du Bois », le FAM-EHPAD « Le Val d'Arize » de Montesquieu et l'EHPAD « Le Village » de Peyssies.

Les usagers et le personnel ainsi que les membres du CCAS ont pris plaisir à les rencontrer, et à partager des activités ludiques et sportives.

Participation au festival Neufneuf

La compagnie Samuel Mathieu et la mairie de Rieux-Volvestre ont proposé au Ruisselet de participer à un projet de création d'un spectacle de danse contemporaine avec des jeunes de Rieux, dans le cadre du festival Neufneuf.

L'établissement a souhaité réitérer sa participation, suite au succès de l'édition précédente.

Ce projet est en effet l'occasion d'inscrire les usagers dans une dynamique d'ouverture sur la cité, et de participer à une création artistique de qualité.

Après deux répétitions accompagnées par Stéphane Imbert, chorégraphe, dix travailleurs du Ruisselet ont eu la fierté de participer, au côté de jeunes Rivois, au spectacle de la compagnie Lucane appelé *De la cave au grenier*, le vendredi 10 novembre 2017 à Rieux, devant un public nombreux.



> Composteur, banc et bac à fleurs réalisés par l'atelier menuiserie.

Fabrication de nouveaux outils par l'atelier menuiserie

L'atelier menuiserie diversifie son activité.

Il propose aux particuliers ou aux collectivités (EHPAD, écoles, communautés de communes...) des composteurs, des jardinières, et des bancs en bois.

Ces produits allient solidité et respect de l'environnement. Ainsi, les composteurs sont réalisés à partir de matériaux recyclés, et les jardinières sont fabriquées avec des bois locaux, traités à l'huile de lin, produit naturel, qui permet de cultiver des fruits et légumes sans risque de toxicité.

Enfin, l'atelier est en capacité de réaliser des palissades esthétiques et sur mesure.

Vous pouvez contacter l'atelier au 05 61 87 68 34 ou par mail : at.menuiserie@leruisselet.fr



Un été bien animé à la Maison d'accueil spécialisée Pierre Hanzel

Tout a commencé le mardi 6 juin 2017 avec l'association Causse Espoir Corrèzien. En effet, grâce à l'initiative de son président, mari d'une résidente, un trail a été organisé en Corrèze. Les fonds recueillis ont permis l'achat de deux chariots Snoezelen qui ont été offerts aux résidents de l'établissement. Ces équipements proposent une stimulation multisensorielle contrôlée, une pratique visant à éveiller la sensorialité de la personne dans une ambiance sécurisante, de détente et de relaxation.

Ce fut l'occasion d'une cérémonie en présence de M^{me} Vezat, maire de la commune, et des membres du conseil municipal autour d'un goûter partagé avec résidents, professionnels et familles.

La fin du mois de juin a pu également s'agrémenter de sorties plage : une vers la mer Méditerranée, à Narbonne-Plage ; l'autre, vers l'océan, à Capbreton. Ainsi, les résidents et le personnel ont pu expérimenter un nouvel outil, « le tiralo », pour mieux s'approprier les bienfaits et la fraîcheur de l'eau !

Puis, le 14 juillet 2017, notre cité a fêté le 30^e anniversaire du jumelage avec Font Rubí. Durant tout le week-end, les résidents ont pu suivre, participer et admirer les nombreuses démonstrations folkloriques de nos amis catalans. Chants et musiques traditionnels ont fait le bonheur de tous !

Puis au mois d'août a suivi un après-midi karaoké. Dans une ambiance enthousiaste, résidents et professionnels se sont prêtés au jeu.

Et pour entamer l'automne d'une manière sportive et conviviale, le dimanche 15 octobre, la 14^e édition du Trail Gaulois a pu se dérouler sous les meilleurs auspices.

Juste après les coureurs, c'est le départ d'une marche de 5 km, dans le cadre d'Octobre Rose, avec 7 résidents de l'AGESEP 31. Ainsi, ces volontaires ont pu inaugurer une joëlette prêtée par l'association Asei Sports, et le Patient-Expert de la Région Occitanie. Un été 2017 plein d'émotions et de beaux souvenirs !



> M^{me} Blaye, directrice du Centre Hanzel et M^{me} Vezat entourent des membres de l'association Causse Espoir Corrèzien.



> Dans le cadre des 30 ans du jumelage avec Font rubí, les résidents du Centre Hanzel se sont joints aux spectateurs.



> Participation au Trail gaulois.



> Animation karaoké.

L'Orée du Bois : un agenda bien rempli

Tout au long de l'année, les résidents de l'EHPAD de l'Orée du Bois ont un agenda bien rempli. Entre pique-nique au bord de la Garonne, sortie à la ferme, spectacles, rencontre avec la halte-répît, belote avec la Croix-Rouge et dégustations variées, la convivialité règne.

Le 27 octobre dernier, les résidents, le personnel, les familles et les membres

du Comité communal d'action sociale ont chaleureusement fêté l'anniversaire de la deuxième centenaire de l'établissement.

Bravo aux deux centenaires de l'Orée du Bois !

Blog :

<http://ehpad-oreedubois-rieuxvolvestre.over-blog.com/>



> L'EHPAD fête ses centenaires. Deux résidentes ont célébré leurs anniversaires en 2016 et 2017 .



> Visite à la ferme de Paillac en octobre 2017.



La saison 2017 a été riche en événements culturels et touristiques

PANORAMA EN IMAGES



15 JUILLET
La fête des 30 ans du jumelage avec Font rubí.



20 JUILLET
Festival du conte au centre de loisirs.
Photo Jean-Claude Vollmar.



27 JUILLET
Les Grandes Bouches, 31 Notes d'été.
Photo conseil départemental de la Haute-Garonne.



Aménagement convivial par l'Atelier des Copeaux.



6 AOÛT
Pierrette Dupoyet dans *Giono, mon ami*. Photo Pierre Rieu.



5 AOÛT
Gilles Lacoste et Christel Larrouy à la Tourasse dans *Lorca Palabras de Hombre*.
Photo Pierre Rieu.



9 SEPTEMBRE
Nous par la C^{ie} Khta à l'invitation de Pronomades.



14 OCTOBRE
 Jazz à Rieux : le groupe Rodinka.
 Photo Pierre Rieu.



26 OCTOBRE
C'est quoi être amoureux par la C^{ie} Rond de filles au Week-end des enfants.
 Photo Jean-Claude Vollmar.



25 NOVEMBRE
 À la cathédrale, luth et choristes aux accents humoristiques. Photo Pierre Rieu.



5 NOVEMBRE
 Angélica Ardiot dans un solo de danse à la Tourasse à l'invitation de la C^{ie} Samuel Mathieu.



2 DÉCEMBRE
 Auzas trio et Laetitia, un concert au bénéfice de la Tourasse.
 Photo Bernard Gourdon.



Création Doriane Giorda.

Et à la bibliothèque :

«Alice au pays du Volvestre...»

Chantal Brillet - Céramiques & Sculptures
 Bibliothèque de Rieux-Volvestre
5 DÉCEMBRE – 27 JANVIER
 Mardi au Samedi - 10h-12h et 14h-17h (Le mardi jusqu'à 19h et le mercredi jusqu'à 18h30)
 Bibliothèque municipale de Rieux-Volvestre - 1 Rue de l'Ort - 05 61 98 42 00

Tous les prix littéraires de la rentrée sont à la bibliothèque.

1, rue de l'Ort. 05 61 98 42 00
 Biblio-rieux31@orange.fr
 www.mairie-rieux-volvestre.fr/culture sports loisirs/bibliothèque

Via Garona, GR 861

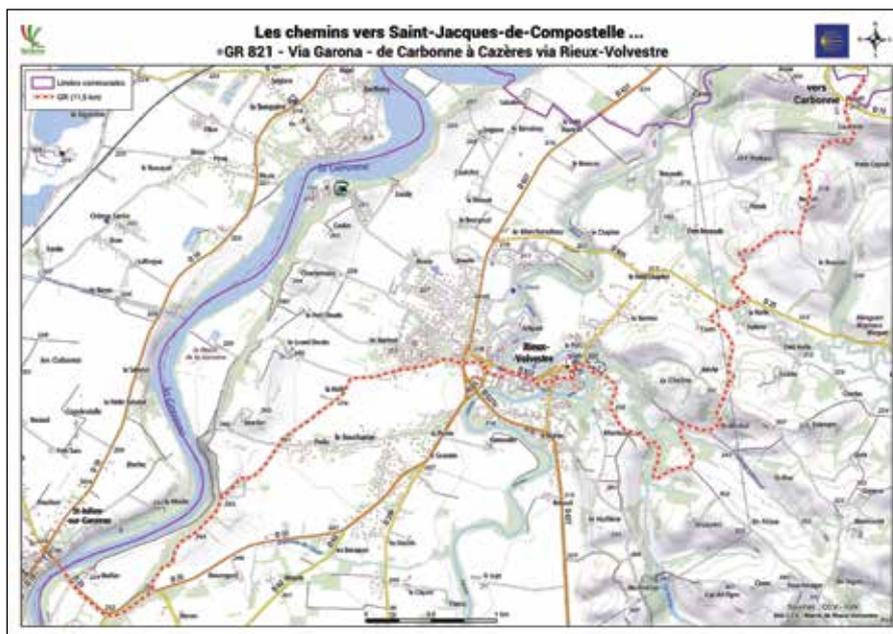


> L'arrivée des marcheurs au pont Lajous lors de l'inauguration de la Via Garona le 3 juillet.

Photo Sylvie Mailhot.

La Via Garona, c'est un chemin de randonnée pédestre, long de 170 km et ouvert au public depuis juillet 2017. Il relie Toulouse (la basilique Saint-Sernin) à Saint-Bertrand-de-Comminges. Le chemin classé GR (Grande randonnée) traverse 41 communes de la Haute-Garonne, dont Rieux-Volvestre. Il monte les coteaux, passe à la cathédrale Sainte-Marie puis chemine en direction de Saint-Julien et du Village Gaulois.

Via Garona s'inscrit dans un maillage de chemins de Saint-Jacques et réunit les richesses du patrimoine au long de la Garonne. Le conseil départemental de la Haute-Garonne a entièrement financé le projet. Des cheminements ont été créés ponctuellement en bordure de voirie départementale pour la sécurisation des randonneurs. Une signalétique a été également implantée sur le parcours. Félicitations aux bénévoles, à l'association Caminarem, aux propriétaires riverains (conventions de passage) et aux partenaires : Comité départe-



mental du tourisme, Association de coopération interrégionale et réseau chemins de Compostelle (ACIR), la Fédération française de randonnée pédestre, le SIVOM des plaines et des coteaux du Volvestre, la Communauté de communes, la mairie de Rieux-Volvestre.

> Panneaux de signalétique directionnelle.



Photo Michel Barbero.



RAPPEL
Par arrêté municipal du 14 mai 1999, la circulation des véhicules à moteur est interdite de manière permanente sur les sentiers de randonnée et matérialisée par des panneaux de police.

La piscine d'hiver

BASSIN D'HIVER OUVERT
D'OCTOBRE À JUIN.



Cette structure entièrement rénovée fonctionne sous la responsabilité d'un maître-nageur-sauveteur, M. Etcheverry.

En période scolaire, elle accueille à temps plein les écoles dans le cadre du cycle « Savoir nager » (9 h – 12 h et 13 h 30 – 16 h 30).

Les horaires libres d'accès au public sont le mercredi après-midi et le dimanche matin.

Les autres créneaux horaires sont utilisés par quatre associations :

- Association de gymnastique volontaire AGV : aquagym, aquazen,
- Le jardin aquatique : bébés nageurs,
- Bouge-toi : aquagym,
- Hissez Ô Plongée : initiation à la plongée.

Piscine : 05 61 87 68 32.

Horaires sur www.mairie-rieux-volvestre.fr et à l'entrée de la piscine.

AGV RIEUX-VOLVESTRE

L'association AGV Rieux-Volvestre propose à la piscine d'hiver neuf cours d'aquagym avec quatre animateurs : Lucile, Christelle, Alexandrine et Marc, et des cours tous les jours du lundi au vendredi de début octobre à mi-juin sauf pendant les vacances scolaires.

Nous avons créé un nouveau cours d'aquazen le lundi soir.

Vous avez la possibilité de découvrir nos cours avec deux séances d'essais gratuites.

Plus d'informations sur www.agvrieux.fr



HISSEZ Ô PLONGÉE

Les jeunes Satya, Noah, Loan, Antoine, Baptiste, Antoine, Vassily et Célestin, âgés de 11 à 14 ans, ont suivi un stage d'une semaine encadré par les moniteurs de l'association Hissez Ô Plongée.

Ce stage a débuté à la piscine de Rieux-Volvestre, puis s'est poursuivi à la fosse l'Argonaute à Ramonville avec obtention de diplômes pour quatre plongeurs d'Or et trois plongeurs d'Argent.

L'association Hissez Ô Plongée propose toute l'année des cours de plongée à la piscine de Rieux-Volvestre, de 20 h à 21 h un mercredi par mois.

Cette association regroupe une trentaine d'adhérents et offre des activités de plongée et des sorties en mer, baptêmes gratuits et stage pour jeunes (10 – 14 ans).

hissezoplongee.jimdo.com.

hissez.o.plongee@gmail.com

Cédric : 06 76 95 51 90

Nicolas : 06 28 90 31 20



BOUGE-TOI

Activités de loisirs piscine et natation enfants et adultes, bébés nageurs, apprentissage, perfectionnement natation tous niveaux, gym aquatique.

Président : Slim Mercier. Tél. : 06 09 90 24 29

JARDIN AQUATIQUE

Le Jardin aquatique est une association qui perdure depuis 1982. Il a pour but l'apprentissage du milieu aquatique.

Cette activité invite chaque enfant à évoluer en autonomie dans le bassin et à se familiariser à la nage avec son papa et sa maman, ses frères et sœurs. Les séances se déroulent le lundi de 17 h 15 à 19 h, dans un bassin peu profond, chauffé entre 28 et 30 degrés. Des exercices et des jeux sont proposés aux enfants : ballons, toboggans ou planches. Ainsi, les séances de jardin aquatique favorisent la sociabilité, car l'enfant est amené à jouer avec d'autres.

Il n'y a pas d'animateur de natation. Les différents ateliers ou activités sont co-animés entre parents/ accompagnants.

Le nombre d'adhérents est important : 37 enfants inscrits à fin octobre, et probablement une vingtaine s'inscrira en cours d'année. Nous avons donc

une réflexion sur l'évolution des temps horaires et/ou une augmentation du nombre de séances.

Le bureau est composé de trois mamans :

- Adeline Teisserenc (présidente),
- Perrine Jean (secrétaire),
- Flora Olive (trésorière).

Contact : Adeline Teisserenc, 06 73 17 69 05.

Mail : jardinaquatique31310rieux@gmail.com

blog : <http://lejardinaquatique-rieux.blogspot.fr>



DEVENEZ MÉCÈNE DE LA RESTAURATION DE LA TOURASSE



Entreprises et particuliers ont été invités à participer à la présentation d'une opération mécénat pour la restauration de la Tourasse, un élément du patrimoine de la commune qui suscite l'admiration des visiteurs.



Maryse Vezat accueille à la Tourasse le conservateur régional des monuments historiques.

Cette opération est accompagnée par les services de la DRAC : Pierre-Jean Dupuy, adjoint au directeur chargé des relations extérieures et conseiller mécénat et Christine Gaubert. Ils ont ce soir-là présenté l'intérêt pour

entreprises et particuliers de participer au mécénat.

Que vous soyez une entreprise ou un particulier, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt et obtiendrez une contrepartie.

Pour tout renseignement :
Mairie, 7, place Monseigneur-de-Lastic,
31310 Rieux-Volvestre.
Tél. : 05 61 98 46 46.
mairie.rioux.31@wanadoo.fr

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don et de contreparties à hauteur de 25 %.

Exemple de don 1 000 euros
Réduction d'impôt (60 %) 600 euros
Contrepartie (25 %) 250 euros
Coût net réel 150 euros

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant du don et de contreparties à hauteur de 25 %.

Exemple de don 100 euros
Réduction d'impôt (60 %) 66 euros
Contrepartie (25 %) 25 euros
Coût net réel 9 euros

COUPON MÉCÉNAT

À retourner à : Mairie, 7, place Monseigneur-de-Lastic, 31310 Rieux-Volvestre.

NOM, PRÉNOM

RAISON SOCIALE

ADRESSE

TÉL. E-MAIL

JE SOUTIENS LA RESTAURATION DE LA TOURASSE AVEC UN DON EN NATURE COMPÉTENCE NUMÉRIQUE DE

et vous demande de nous adresser en retour un reçu fiscal.

Fait à, le
Signature